Image not found or type unknown

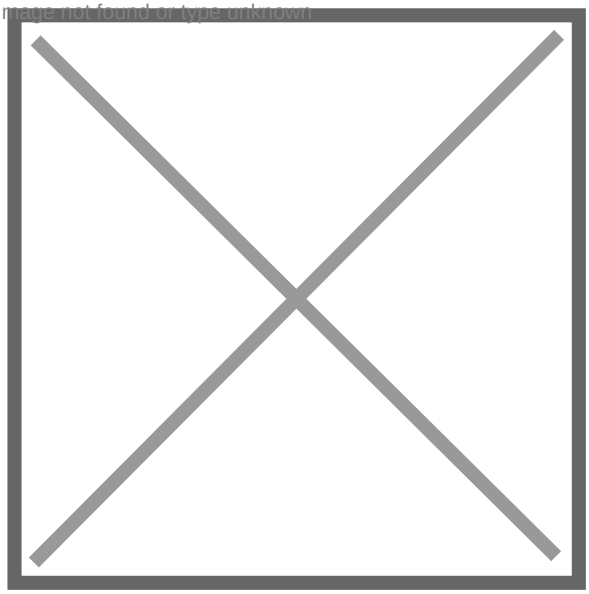

Cherche un avocat italien (payé au pourcentage)

Par **Waldemar**, le **27/06/2013** à **17:06**

Bonjour,

Je suis confronté à ce problème de succession :
Je vis à Paris mais la succession de mon père se déroule (très lentement) en Italie, sous droit italien. La procédure risque d'être longue.

Est ce que je peux faire appel à un avocat italien et le payer au pourcentage ? Savez où trouver cet avocat ?

En vous remerciant pour votre réponse

Waldemar

Par **alterego**, le **27/06/2013** à **17:18**

Bonjour,

Consulter l'Ambassade d'Italie ou le Consulat Italien ou encore un site internet italien tel que http://www.pagineavvocati.it/ . Ce n'est bien entendu pas le seul.

Quant aux honoraires, vous verrez avec directement avec l'avocat. Rémunéré qu'au %, j'en

doute.

Cordialement

Par **Waldemar**, le **27/06/2013** à **17:51**

Merci beaucoup pour votre réponse !

Ce serait possible en France, avec un avocat français ?

cordialement

Par **La parisienne**, le **30/11/2013** à **10:43**

[fluo]bonjour[/fluo]
Le mieux est de vous adresser directement à un avocat franco-italien. J'en avais une à Milan (elle s'occupe de toute l'Italie) pour une question similaire.Vous pouvez toujours lui envoyer un message pour voir. si vous le voulez je vous donnerai son adresse en privé.

Bon courage

Par **Waldemar**, le **30/11/2013** à **13:19**

Merci beaucoup pour votre réponse !

Entre-temps j'ai pris un avocat à Côme dont je suis très content.

Bon courage à vous aussi.... (c'est long !)

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés